

# Fiche : brûlage pastoral

## (*écobuage pastoral*)

- **Entrée** : Brûlage pastoral communément appelé « **écobuage** »
- Définition simple : Technique d'entretien et de régénération des pâturages utilisant le feu courant durant la période de repos végétatif (*le plus souvent en hiver*).

- Indication temporelle des termes associés à la technique :

L'usage du feu a précédé puis accompagné le pastoralisme depuis son apparition.

Sa désignation, par contre, semble subir un grand flottement terminologique. On ne connaît pas de réelle dénomination de cette technique dans les langues vernaculaires (du vocabulaire existe mais n'est pas spécifique à cette technique. Par exemple, le verbe « uscler » : brûler associé à l' « usclade » désignant l'espace brûlé,...)

Depuis la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, un glissement sémantique d'origine administrative a consacré le terme « écobuage » pour désigner l'emploi du feu à vocation pastorale.

Aujourd'hui, la pratique du brûlage pastoral est généralement appelée écobuage. Bien qu'impropre puisqu'il désigne historiquement une technique bien différente, ce terme est très souvent utilisé par les éleveurs et l'administration. Ceci pose souvent un problème de confusion avec les autres types d' « écobuages » que sont les feus de jardin en tas ou les brûlages de broussailles des fossés.

- **Indication géographique de la technique** : Cette technique se pratique dans **les zones pastorales**

- **Ses Applications** :

**Objectifs pastorales de la technique** : Le brûlage pastoral participe à l'entretien et au maintien des espaces pastoraux il vise à :

- Contrôler les « refus » (la strate herbacée sèche ou morte) et la strate arbustive envahissante
- Renouveler et diversifier les ressources pastorales (herbes et arbustes) dans le temps et dans l'espace.
- Favoriser l'accessibilité à la ressource pastorale, son appétence et sa précocité
- Contrôler les parasites externes (ex : tiques) des troupeaux

**Autres effets/intérêts de la technique sur le territoire (*externalités*)**

- Réduire les risques naturels (incendies, avalanches,...)
- « Nettoyer » au meilleur rapport coût/efficacité
- Contribuer à l'ouverture et au maintien des paysages ainsi qu'à la préservation de la biodiversité associée

➤ **Praticiens** :

Éleveurs, qu'ils soient propriétaires ou ayants droits par bail, par convention pluriannuelle de pâturage, par accord verbal ou par droit d'usage ; ou leurs prestataires.

- **Mode opératoire** :

Décision

La décision d'intervenir sur le milieu dépend du **projet d'exploitation** de l'éleveur sur l'espace qu'il utilise. Elle intègre donc à la fois la **gestion pastorale** et **les conditions du milieu**.

### Espace/temps d'intervention

La fréquence et la surface de brûlage est très variable : de 1 à 20 ans et de quelques hectares à plusieurs dizaines d'hectares (=> peut dépasser la centaine d'hectares)

La fréquence se raisonne, là encore, selon la dynamique de végétation du milieu et sa gestion : plus on attend, plus les coûts de réalisation, les risques et les impacts sur le milieu sont importants.

Le brûlage pastoral consiste à réaliser, pendant la période de repos végétatif (*fin automne, hiver, début printemps selon le climat*) un feu courant sur un espace défini. Il concerne uniquement la partie aérienne de la végétation.

### Les conditions de réalisation

*Combinaison d'une végétation sèche et d'un milieu humide*

1. Végétation sèche et inflammable, en repos végétatif
2. Sol humide
3. aérologie favorable
4. Conditions générales hivernales, moindre sensibilité au feu des abords, par exemple en présence de neige.

La conduite du brûlage pastoral repose sur l'art de conjuguer :

- une **connaissance** fine du terrain
- Le choix du **moment opportun** où les conditions du milieu sont optimales (ex : présence de neige aux abords, vent, humidité, ...) Elle nécessite de ce fait des déplacements préalables sur place..
- le bon **mode opératoire** ... pour répondre aux objectifs pastoraux, garantir la sécurité et gérer l'impact sur le milieu.
- la mobilisation des **moyens** ad hoc (humains, matériels)

#### Préparation du chantier

Selon le territoire, une préparation du chantier peut être nécessaire en amont (débroussaillage, entretien des sentiers,...)

#### Réalisation du chantier

- **conduire le feu** : l'éleveur utilise pour cela des outils et techniques de direction (notamment à l'allumage), d'accélération (pente, vent) de freinage (contre pente, contre vent, batte à feu, seau pompe,...)
- **s'appuyer pour contenir le feu** : l'éleveur utilise des éléments du milieu (chemin, cours d'eau, culture, névé, crête, rupture de pente...) ou des pare-feux réalisés pour le chantier afin de cantonner le feu dans l'espace à brûler. Les éléments d'appuis sont utilisés différemment en fonction de la conduite du front de flamme choisie et des conditions naturelles du jour.
  - **surveiller et s'adapter**: l'éleveur est attentif à toutes modifications des conditions et à la bonne évolution de l'opération jusqu'à l'extinction, afin de réajuster sa stratégie.

*Ainsi le brûlage pastoral demeure une **technique de pilotage** qui nécessite une grande attention pour gérer les aléas et saisir les opportunités. Elle nécessite donc expérience et connaissance du milieu.*

- **Outils disponibles pour le pilotage du feu**

Pour le pilotage du feu, les outils d'allumage, de contrôle et d'extinction du feu sont souvent les mêmes. Les éleveurs utilisent selon les pratiques locales le briquet, le flambeau et récemment la drip torche, (<http://www.bigredtruck.com.au/products/bushfire-fighting-equipment/bush-fire-drip-torch>) la branche de résineux, le rameau de genêt, la pelle, le râteau, la fourche, etc. sont aussi bien des outils. Parfois des moyens en eau sont utilisés comme le seau pompe, la motopompe, voire le petit véhicule porteur d'eau type dangel.

- **Textes législatifs et réglementaires**

## 1. Textes fondateurs :

Le cadre général de l'emploi du feu est fixé dans la partie législative du Code forestier, au Livre III « Conservation et police des bois et des forêts en général », Titre II « Défense et lutte contre les incendies », dont l'article L322-1 définit ceci :

« Sous réserve des dispositions de l'article L. 321-12<sup>1</sup>, il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés ou non, ou autres que les ayants droit de ces propriétaires, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que des landes, maquis et garrigues soumis aux dispositions de l'article L. 322-10. »

## 2. Dispositions départementales :

Arrêtés préfectoraux régissant l'emploi du feu et l'incinération des végétaux.

### • Organisation

La pratique des brûlages pastoraux nécessitent une déclaration auprès des services compétents de l'administration départementale (généralement la préfecture) selon la procédure décrite dans l'arrêté préfectoral du département.

Afin de mieux conseiller et organiser les chantiers, certains départements ont choisi de mettre en place des commissions de concertation pluridisciplinaire (collectivités, SDIS, éleveurs, chasseurs, forestiers, gestionnaires d'espaces naturels, force de l'ordre,...) appelées CLE (commissions locales d'écobuage) dont le rôle est de fournir un avis sur les chantiers déclarés et permettre une organisation concertée des chantiers.

### • Les techniques avec lesquels le mot est confondu

- écobuage (dans sa définition historique et agricole du terme)
- brûlage dirigé
- brûlage agricole
- culture sur brûlis
- feu de jardin, aussi appelé écobuage

### • Synonymes ou variantes :

Des toponymes (ex : usclade, cramade) évoquent bien l'emploi du feu sur des parcelles souvent localisées en versant sud, mais sans qu'on puisse y affirmer l'emploi du brûlage pastoral.

### • Bibliographie :

Association Française de Pastoralisme, 1998, Brûlages dirigés. Pastum n° 51-52, AFP - Réseau des équipes de brûlage dirigé, 1998, 121 p.

**FAERBER, J. et NOVOA C. (2009) : *Le brûlage dirigé : un outil pour la gestion pastorale et environnementale des landes pyrénéennes ? 2èmes rencontres scientifiques du PNR des Pyrénées Ariègeoises : Elevage et gestion des milieux, 23-24 oct. 2009. Actes de colloque sur CD-Rom.***

FAERBER, J. (2009) : Le feu pastoral en Ariège : évolution de la pratique et impact sur les landes à Genêt à balai et Fougère-aigle. Communication présentée aux *XXèmes Rencontres des équipes de brûlage dirigé, Tarascon, 10-12 juin 2009*. Actes de colloque, pp.31-35 et CD-Rom.

FAERBER, J., LAMBERT B. et PARIS A. (2005)- Les effets du Brûlage Dirigé sur les landes à Callune dans les Pyrénées Orientales et centrales. Communication présentée aux *XVI<sup>e</sup> rencontres des Equipes de brûlage dirigé, Prats de Mollo, 25-27 mai 2005, Actes des rencontres* : INRA, Doc. PIF 2005-10, P.35 et CD-Rom.

FAERBER, J. (1995): *Le feu contre la friche. Dynamiques des milieux, maîtrise du feu et gestion de l'environnement dans les Pyrénées centrales et occidentales*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Toulouse II, Septembre 1995, 363 p., annexes.

MÉTAILLIÉ Jean-Paul, 1981, Le feu pastoral dans les Pyrénées centrales, Paris, Ed. CNRS.

<sup>1</sup> L'article L. 321-12 du code forestier concerne l'emploi du brûlage dirigé et des feux tactiques pour la prévention et la lutte des incendies.

MÉTALIE Jean-Paul, 2009, « Temps et espaces du feu dans les Pyrénées du Néolithique au XXI<sup>e</sup> siècle », XX<sup>e</sup> Rencontres des Equipes de Brûlage Dirigé, Cardère éditeur : 16-19.

Les Rencontres du Réseau Brûlage Dirigé 2009 et 2013 qui furent dédiées au brûlages pastoraux. XX<sup>e</sup> rencontres des équipes de brûlage dirigé. Tarascon-sur-Ariège, Ariège, 10 au 12 juin 2009, 80p.+CDRom, et XXIV<sup>e</sup> rencontres des équipes de brûlage dirigé. Oloron Sainte Marie, Pyrénées atlantiques, 29 au 31 mai 2013, 106p.+CDRom <http://cardere.fr/32-brulages-diriges>

RIBET Nadine, 2011, « Des plantes pour "donner le biais" au feu : de la fêrulle prométhéenne au *trubiscu* sarde », in Actes du 9<sup>ème</sup> Séminaire d'ethnobotanique de Salagon, Musée départemental ethnologique de Haute-Provence, Salagon, Forcalquier, C'est-à-Dire Editions : 81-104.

RIBET Nadine, 2011, « Enjeux de connaissance et de reconnaissance des compétences techniques du brûlage à feu courant », in *Forêt Méditerranéenne*, t. XXXII, n° 3 : 277-290.

RIBET Nadine, 2007, « La maîtrise du feu : un travail "en creux" pour façonner les paysages », in Woronoff Denis (dir.), Travail et paysages, Paris, Editions du CTHS, Actes du 127<sup>ème</sup> Congrès du CTHS « Le travail et les hommes », Nancy 15-20 avril 2002 : 167-198.

RIBET Nadine, 2009, Les parcours du feu. Techniques de brûlage à feu courant et socialisation de la nature dans les Monts d'Auvergne et les Pyrénées centrales, Thèse en anthropologie sociale et ethnologie (ss la dir. de F. Weber), EHESS-Paris, Bourse de Thèse Environnement de la Région Auvergne. Mention « très honorable avec félicitations » : 649 p. (+ Fascicule iconographique, 100 p. + Annexes textes & documents, 120 p.).

Vers une gestion intégrée du feu, cf **Le Cahier sur les Politiques de l'EFI 4** Francisco Rego Eric Rigolot Paulo Fernandes Cristina Montiel Joaquim Sande Silva [www.efi.int/files/attachments/publications/efi\\_policy\\_brief\\_4\\_fra..](http://www.efi.int/files/attachments/publications/efi_policy_brief_4_fra..)